

Lyon, le 21 décembre 2020

Covid-19 : l'Opac du Rhône organise une campagne de tests antigéniques pour ses équipes

Afin de protéger au mieux ses collaboratrices et collaborateurs, l'Opac du Rhône leur offre la possibilité de se faire tester avant et après les congés de fin d'année, soit le 21 ou le 22 décembre 2020, puis le 4 ou le 5 janvier 2021. L'opération se déroulera sur les trois sites de l'office : Brignais, Tarare et Villefranche-sur-Saône.

Des salariés volontaires et des professionnels de santé mobilisés

Le Département du Rhône a fourni à l'Opac du Rhône les tests antigéniques nécessaires à l'opération.

Trois cabinets d'infirmiers locaux interviendront ainsi sur ces quatre journées afin de tester plus de 70 collaboratrices et collaborateurs inscrits sur la base du volontariat, soit 28 % des effectifs de l'Opac du Rhône.

L'objectif de ce dépistage est double :

- protéger les familles et les proches pendant cette période de fêtes,
- limiter au maximum les risques de contamination début janvier.

Les limites de fiabilité au sujet de ces tests sont rappelés aux volontaires. Il est rappelé qu'un test négatif ne dispense en rien d'appliquer rigoureusement les gestes barrières, qui demeurent la mesure essentielle pour protéger la santé de tous.

Mission de service public et protection du territoire

En s'inscrivant dans une démarche de dépistage massif, l'Opac du Rhône espère contribuer, à son niveau, à freiner la propagation du virus sur le Rhône, fortement touché.

Une initiative complémentaire à une organisation adaptée en interne

Soucieux de la santé de ses collaboratrices et collaborateurs, l'Opac du Rhône veille au respect le plus strict du protocole sanitaire en vigueur, sur le terrain et dans les bureaux. Le port du masque est obligatoire depuis le 21 août 2020 et les agents de résidence, salariés les plus exposés, sont équipés de masques FFP2.

L'Opac du Rhône applique également les consignes du gouvernement en favorisant au maximum le télétravail, pour les tâches qui le permettent, tout en assurant la continuité de son activité, au service de ses locataires et des acteurs économiques, notamment du BTP.

L'Opac du Rhône, premier bailleur social de la collectivité territoriale du Rhône

L'Opac du Rhône est présidé par Christophe Guilloteau, Président du Conseil départemental du Rhône. Il intervient sur la collectivité territoriale du Rhône. Sous la direction générale de Xavier Inglebert, l'Opac du Rhône compte 25 000 locataires et 13 500 logements dont 1 455 en résidences spécialisées (personnes âgées, handicapées...). Ses 260 collaborateurs du siège et ses trois agences sont au service des locataires. Partenaire historique des communes et des communautés de communes, l'Opac du Rhône leur apporte son expertise en matière de construction et d'aménagement.